

Année scolaire
2020 - 2021



Livret d'informations aux familles pour l'inscription en classe de PREMIERE



Lycée Notre-Dame-de-Boulogne

1, avenue Charles de Gaulle - 92100 BOULOGNE

Tel. : 01.46.99.95.75 - Fax : 01.46.99.04.90

<http://lndb.org>

LE LYCEE NOTRE-DAME DE BOULOGNE 2

UN ETABLISSEMENT SOUS CONTRAT D’ASSOCIATION..... 2

UN ETABLISSEMENT PRIVE CATHOLIQUE SOUS TUTELLE DIOCESAINE 2

PROJET D’ETABLISSEMENT ET REGLEMENT 2

LE PROJET D’ETABLISSEMENT..... 2

LE REGLEMENT 2

PROJET PERSONNEL 3

LES CLASSES A EMPLOI DU TEMPS AMENAGE 3

PORTES OUVERTES..... 3

LANGUES VIVANTES - OPTIONS - 4

LANGUES VIVANTES 4

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE (1ERE GENERALE) 4

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (1ERE GENERALE ET 1ERE TECHNOLOGIQUE) 4

DEMARCHES A SUIVRE POUR L’INSCRIPTION 5

FORMALITES 5

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D’INSCRIPTION 5

AFFECTATION SITE..... 5

TARIFS 2019-2020 (A TITRE D’INFORMATION)..... 6

BOURSES 6



LE LYCEE NOTRE-DAME DE BOULOGNE

UN ETABLISSEMENT SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

Il offre aux élèves :

Un parcours lycéen de la Seconde à la Terminale préparant au **Baccalauréat Général** et au **Baccalauréat STMG** avec :

- une attention particulière au projet personnel de l'élève
- une possibilité d'emploi du temps aménagé (voir au verso)

Un parcours étudiant : B.T.S. (Bac + 2)

- **Commerce International à Référentiel Européen** (ouverture aux concours parallèles des Ecoles de Commerce)

UN ETABLISSEMENT PRIVE CATHOLIQUE SOUS TUTELLE DIOCESAINE

Il offre aux élèves :

- **une réflexion** morale et spirituelle sur les grandes questions de notre temps,
- **un approfondissement de la foi**,
- **un climat de confiance et d'écoute**, dans le respect de l'autre et l'ouverture aux différences pour l'épanouissement de chacun.

PROJET D'ETABLISSEMENT ET REGLEMENT

Si aucune condition d'origine, d'opinion ou de croyance n'est posée comme préalable à l'inscription, il vous est cependant demandé d'adhérer et de vous conformer au projet d'établissement ainsi qu'au règlement élaborés par le lycée Notre Dame.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

LE PROJET PEDAGOGIQUE

- connaissance personnalisée de chaque élève,
- transmission du savoir et du savoir-faire,
- aide à la conception et à la construction du projet d'étude et
- du projet professionnel de l'élève.

LE PROJET PASTORAL

- approfondissement de la foi,
- développement des valeurs évangéliques,
- réflexion sur les grandes questions de notre temps.

[Consulter ici le Projet d'Etablissement](#)

LE REGLEMENT

- Le règlement, charte indispensable de vie en communauté, doit être appliqué par tous les élèves, même majeurs, dans le but de favoriser au sein de l'établissement le développement d'un climat harmonieux emprunt de respect mutuel. Sa lecture et son acceptation par les parents et le futur élève sont un préalable indispensable à la confirmation de demande d'inscription.

[Consulter ici le Règlement](#)

PROJET PERSONNEL

L'Etablissement met tout en œuvre pour aider l'élève à élaborer et à réaliser son projet personnel, projet de vie comprenant ses choix scolaires, professionnels, moraux et spirituels.

L'élève construit ainsi son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'Etablissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des cadres d'éducation, qui lui en facilitent la réalisation tant en cours de scolarité qu'à l'issue de celle-ci.

L'élève apprend ainsi à :

- mieux se connaître,
- évaluer ses compétences et ses possibilités,
- mettre en perspective ses choix et les conditions de leur réalisation.

A cette fin, les élèves disposent de l'heure réservée dans l'emploi du temps à la « vie de classe ». De plus, ils bénéficient d'une information sur les professions et les formations au C.D.I., et peuvent assister au « Forum Carrières » qui se déroule une fois par an dans l'Etablissement.

Lors de ce Forum, nos jeunes anciens élèves, des Ecoles et des Professionnels, sont à la disposition des élèves et de leurs parents pour leur expliquer les qualités et conditions requises pour espérer réussir dans la voie choisie.

LES CLASSES A EMPLOI DU TEMPS AMENAGE

Des classes à emploi du temps aménagé permettent à des élèves pratiquant une activité extrascolaire de type sportif ou artistique de continuer des études classiques préparant aux divers Baccalauréats d'Enseignement Général et STMG tout en pratiquant une activité sportive ou artistique exigeant une pratique conséquente.

En SECONDE, les cours de ces classes sont répartis sur quatre matinées plus une journée complète (D.S.T.). Ainsi, quatre après-midi par semaine sont dégagés pour les activités extrascolaires.

En CYCLE TERMINAL, l'organisation est identique. Cependant les enseignements peuvent empiéter : cours jusqu'à 15h25 deux après-midi par semaine éventuellement. L'engagement de l'établissement étant alors de libérer les élèves le plus tôt possible.

PORTES OUVERTES

Si vous le souhaitez, et afin de faire plus ample connaissance avec notre établissement, vous êtes conviés à la journée "PORTES OUVERTES" sur le Site Principal : **Mercredi 4 MARS 2020 14h à 17h**



LANGUES VIVANTES - OPTIONS -

LANGUES VIVANTES

- LVA Anglais – Allemand
- LVB Anglais – Allemand – Espagnol
- LVC (enseignement facultatif) Espagnol - Russe Japonais
- Autres langues (CNED)

Les cours de Japonais et de Russe ont lieu dans les locaux du Lycée, le Mercredi après-midi

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE (1ERE GENERALE)

Spécialités proposées par l'établissement à ce jour :

HG : Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques / **HUM** : Humanités, Littérature et Philosophie /
2 LCE : Langue, Littérature et Culture Etrangère : Anglais ou Espagnol / **MATH** : Mathématiques / **NSI** : Numérique et Sciences Informatiques / **PC** : Physique-Chimie / **SVT** : Sciences de la Vie et de la Terre / **SES** : Sciences Economiques et Sociales

(2 LCE Espagnol : sous réserve d'effectifs suffisants)

Les élèves doivent choisir *UNE combinaison* parmi celles envisagées au lycée :

Combinaison demandée si voie générale :							
1	MATH/NSI/HG		11	MATH/SVT/2LCE		20	SES/HG/HUM
2	MATH/NSI/2LCE		12	MATH/SVT/SES		21	SES/HG/2LCE
3	MATH/NSI/PC		13	MATH/SES/HG		22	SES/HG/NSI
4	MATH/NSI/SVT		14	MATH/SES/2LCE		23	SES/HUM/NSI
5	MATH/PC/HG		15	MATH/HG/HUM		24	SES/2LCE/NSI
6	MATH/PC/2LCE		16	MATH/HG/2LCE		25	SES/HUM/2LCE
7	MATH/PC/HUM		17	MATH/2LCE/HUM		26	HG/HUM/NSI
8	MATH/PC/SVT		18	MATH/NSI/HUM		27	HG/2LCE/NSI
9	MATH/PC/SES		19	MATH/SES/HUM		28	HG/HUM/2LCE
10	MATH/SVT/HG						

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (1ERE GENERALE ET 1ERE TECHNOLOGIQUE)

Enseignement facultatif au choix :

LV3 – Latin

DEMARCHES A SUIVRE POUR L'INSCRIPTION

FORMALITES

1. Vous devez compléter le dossier d'inscription, [téléchargeable ici ou sur notre site](#). Il est vivement conseillé d'enregistrer ce dossier sur votre ordinateur avant de démarrer votre saisie informatique. Nous le retourner par voie postale ou le déposer à l'accueil du lycée (7h30 -19h00 du Lundi au Vendredi) accompagné des éléments demandés. La préinscription sera enregistrée à réception du dossier. *
2. La demande reste prise en considération dans la section définie par le chef d'établissement, en accord avec le jeune et sa famille, **à condition que les familles nous adressent les bulletins trimestriels au fur et à mesure** de l'année en cours. Dans le cas contraire la demande sera jugée sans suite.
3. L'inscription ne sera validée qu'à réception de l'avis de passage du conseil de classe du troisième trimestre de l'établissement d'origine et sous la condition d'un niveau général jugé suffisant par M. le Directeur.
4. L'acompte devra également être versé à notre demande.

** Votre demande d'inscription est alors enregistrée, mais l'inscription n'est pas encore définitive*

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription, transmis au Lycée par la Famille, doit comporter les éléments suivants :

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève
- Bulletins scolaires (photocopies lisibles) de l'année en cours et de l'année précédente
- 1 enveloppe affranchie (tarif en vigueur) avec vos nom et adresse

Si le dossier est accepté, vous recevrez sur votre boîte mail, courant Juin, des compléments d'informations :

- les fiches administratives et pédagogiques **à nous retourner remplies et signées accompagnées des bulletins de l'année en cours (s'ils n'ont pas été déjà fournis) ; la décision de fin d'année devra être mentionnée sur le bulletin du troisième trimestre.**
- la circulaire de rentrée, la liste des livres.

ATTENTION : afin de valider l'inscription de l'élève, le dossier doit être rendu complet

AFFECTATION SITE

A noter : l'établissement est constitué de deux pôles géographiques :

Site Principal (8 rue du Parchamp), Site Annexe (19 boulevard d'Auteuil).

Les classes de 1ère à dominante scientifique (soit deux spécialités au moins parmi Math, SP, SVT et NSI) seront affectées sur le Site Annexe



TARIFS 2019-2020 (A TITRE D'INFORMATION)

La facture d'un montant **avant restauration** de **1 828 euros** se décompose de la façon suivante

LA « CONTRIBUTION FAMILLE » s'élevant à **1 640 €** pour l'année

Une réduction de 10 % est prévue à partir du 3^{ème} enfant d'une même fratrie scolarisé dans un établissement de l'enseignement catholique. Vous devez le justifier en fournissant le certificat de scolarité à la rentrée.

LES FRAIS FORFAITAIRES s'élevant à **160 €** pour l'année - Cette somme couvre

- les cotisations aux diverses structures de l'Enseignement Catholique ainsi que les frais divers afférents à la scolarité.
- l'assurance scolaire qui couvre les élèves pour tout accident pouvant survenir au lycée, lors des trajets, activités scolaires et para-scolaires.
- l'assurance prévoyance (AS Ecole) que l'établissement a souscrit.
*Cette dernière couvre les frais de scolarité pendant deux ans en cas de chômage, baisse des revenus (professions libérales), dépôt de bilan (chefs d'entreprise), et jusqu'à la Terminale en cas de décès du répondant financier.
Cette assurance couvre à la fois le père et la mère.
Cotisation ICP (Institut Catholique de Paris)*

LA COTISATION A.P.E.L. (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) de **28 €**

LA RESTAURATION Si vous choisissez le forfait, le repas est facturé 7.70 euros, le coût annuel étant porté sur votre facture globale annuelle selon le barème ci-dessous. Le coût sera prélevé sur votre compte e même temps que la scolarité.

Par semaine	1 repas	2 repas	3 repas	4 repas	5 repas
Coût annuel	238.70 €	477.40 €	716.10 €	954.80 €	1 193.50 €

Si vous optez pour la formule « Repas occasionnels » chaque repas est facturé 8.45 € et payable en alimentant le porte-monnaie électronique de votre enfant via le portail « Ecole Directe ».

Un formulaire d'« inscription restauration » sera distribué en début d'année à votre enfant avec toutes les explications nécessaires; vous pourrez alors choisir la formule appropriée en fonction de son emploi du temps.

LE CALENDRIER : A l'inscription, un premier versement (déduit de la facture annuelle) d'un montant de 300 €uros a été joint, à titre d'acompte. Dans le cas contraire, veuillez joindre cet acompte avec les pièces retour de ce dossier.

Le solde de la facture sera réglé par prélèvement selon le calendrier suivant

9 échéances : 10 octobre 2019, 7 novembre 2019, 5 décembre 2019, 5 janvier 2020,
6 février 2020, 6 mars 2020, 5 avril 2020, 5 mai 2020, 6 juin 2020

Toute année commencée est due en entier

BOURSES

- Les familles peuvent obtenir, sous certaines conditions, une bourse de l'Education Nationale.
- **La demande de dossier doit être faite dans le collège actuel.**

